

**DESCRIPTION DE LA MOTOCYCLETTA HONDA TYPE SC 14**

**0. GÉNÉRALITÉS**

- 0.1. Constructeur : HONDA MOTOR CO., Ltd 27-8, 6-Chome, Jingumae, Shibuya-Ku, TOKYO 150 (JAPON), ou HONDA OF AMERICA Mfg, Inc., P.O. Box 420, 2400 U.S. Route 33, MARYSVILLE, OHIO 43040 (U.S.A.)  
 0.1.1. Représentant accrédité en France : HONDA FRANCE S.A., Parc d'Activités Paris-Est, B.P. 46, 77312 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 2.
- 0.2. Marque : HONDA
- 0.3. Genre : MOT 3
- 0.4. Type et version : SC 14
- 0.5. Puissance administrative : 11 CV

**1. CONSTITUTION GÉNÉRALE**

- 1.1. Nombre de roues : ..... 2  
 1.1.1. Emplacement de la roue motrice : ..... arrière  
 1.1.2. Emplacement de la roue directrice : ..... avant
- 1.2. Dimensions des pneumatiques : ..... AV : 130/90-16-67H  
 ..... AR : 150/90-15-74H
- 1.3. Constitution du cadre ou de la coque : cadre double berceau
- 1.4. Emplacement et disposition du moteur : sous le cadre, partie centrale du véhicule

**2. POIDS ET DIMENSIONS**

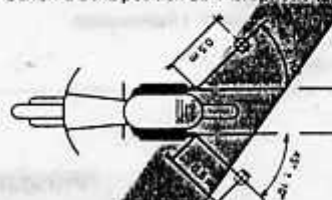
Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

- 2.1. Poids total autorisé en charge : ..... 541 kg
- 2.2. Possibilité d'attelage d'un side-car : avec autorisation du constructeur et réception à titre isolé par le Service des Mines
- 2.3. Charge maximale admissible :  
 2.4.1. Sur l'essieu 1 : ..... 200 kg  
 2.4.2. Sur l'essieu 2 : ..... 51 kg
- 2.5. Empattement : ..... 1,670 m
- 2.6. Poids à vide du véhicule en ordre de marche (pour le modèle de base):  
 2.8.0. Total : ..... 341 kg  
 2.8.1. Sur l'essieu 1 : ..... 152 kg  
 2.8.2. Sur l'essieu 2 : ..... 189 kg
- 2.9. Porte-à-faux avant : ..... 0,320 m
- 2.10. Porte-à-faux arrière : ..... 0,575 m
- 2.11. Longueur hors-tout : ..... 2,505 m
- 2.12. Largeur hors-tout : ..... 0,970 m

**3. MOTEUR**

- 3.1. Dénomination : SC 14 E
- 3.2. Description générale :  
 3.2.1. Type : à explosion  
 3.2.2. Cycle : à allumage commandé  
 3.2.3. Nombre de temps : 4 temps
- 3.3. Nombre et dispositions des cylindres : 4 cylindres à plat
- 3.4. Dimensions :  
 3.4.1. Alésage : 75,5 mm  
 3.4.2. Course : 66 mm  
 3.4.3. Cylindrée : 165 cm<sup>3</sup>
- 3.5. Rapport volumétrique : compression : 9/1
- 3.6. Puissance maximale : 8,9 kW (DIN)
- 3.7. Régime de puissance maximale : 7 000 tr/min
- 3.8. Couple maximal : 0,5 mdaN (DIN)
- 3.9. Régime de couple maximal : 5 500 tr/min
- 3.10. Régime de rotation maximal : 6 890 tr/min
- 3.11. Carburant utilisé : super carburant
- 3.12. Réservoir de carburant : 22 l
- 3.13. Mode d'alimentation du moteur : 4 carburateurs à dépression
- 3.14. Type de filtre à air : filtre sec
- 3.15. Allumage : par bougies, bobines d'induction et boîtier transistorisé
- 3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques : 12 volts
- 3.17. Dispositif d'antiparasitage : oui
- 3.18. Refroidissement du moteur : par circulation d'eau, radiateur, pompe et moto-ventilateur
- 3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 2  
 3.19.1. Description : 1 silencieux placé de part et d'autre du véhicule  
 3.19.2. Référence : HM MG9
- 3.20. Niveau sonore au point fixe :  
 3.20.1. Valeur du niveau sonore : 90 dB(A)

3.20.3. Schéma de la position du microphone



**4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT**

- 4.1. Type de boîte de vitesses : boîte de vitesses manuelle à 5 rapports en prise constante  
 4.1.1. Emplacement du levier de commande : sélecteur au pied gauche
- 4.2. Type d'embrayage : multidisques à bain d'huile  
 4.2.1. Mode de commande : hydraulique
- 4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : moteur-boîte de vitesses par chaîne, boîte de vitesses-roues arrière par arbre et couple conique
- 4.4. Démultiplication de la transmission :  
 4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques : 130/90-15-74H ; Cr : 1,954 m  
 4.4.2. Démultiplications et vitesses à 1 000 tr/min

Combinaison	Démultiplication primaire	Démultiplication secondaire	Rapport de la boîte	Démultiplication couple conique	Démultiplication totale	Vitesse à 1 000 tr/min (en km/h)
1	1,708	0,897	2,642	2,833	11,467	10,22
2	1,708	0,897	1,866	2,833	7,231	16,21
3	1,708	0,897	1,250	2,833	5,425	21,61
4	1,708	0,897	1,000	2,833	4,340	27,01
5	1,708	0,897	0,828	2,833	3,593	32,63

Les rapports de la boîte et les démultiplications sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée.

- 4.5. Vitesse maximale (km/h) : 186 environ
- 4.6. Indicateur de vitesse : oui
- 4.7. Compteur kilométrique : oui

**5. SUSPENSION**

- 5.1. Avant : par fourche télescopique à amortisseurs hydrauliques - air incorporé et système anti-plongée
- 5.2. Arrière : bras oscillant et amortisseurs hydrauliques - air incorporé  
 NOTA : Selon modèle, est équipé d'un compresseur électrique permettant le réglage des amortisseurs AV et AR.

**6. DIRECTION**

- 6.1. Type de direction : directe par pivotement de l'ensemble fourche avant.

**7. FREINAGE**

- 7.1. Frein de service : indépendance des circuits : 1 circuit pour le disque AV droit et disque AR avec limiteur sur la roue AR ; 1 circuit pour le disque AV gauche  
 7.1.1. Commande du frein de service :  
 AV : un levier au guidon côté droit  
 AR : une pédale au pied droit
- 7.2. Limiteur de freinage : oui, limiteur sur le circuit de freinage arrière
- 7.3. ....
- 7.4. ....
- 7.5. Mode de transmission des efforts aux roues  
 7.5.1. Frein de service :  
 AV : commande hydraulique  
 AR : commande hydraulique
- 7.6. Assistance du frein de service : non
- 7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie :  
 7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances : réservoir de fluide à niveau apparent pour l'avant et pour l'arrière
- 7.8. Types de freins :  
 7.8.1. Frein de service  
 7.8.1.1. Sur la roue avant : disques ou disques ventilés selon modèle  
 7.8.1.2. Sur la roue arrière : disque

## 8. CARROSSERIE

- 8.1. Carrosserie : solo
- 8.2. Carénage : oui, corps en A.B.S. et écran en polycarbonate
- 8.3. Nombre de places assises : 2

## 9. ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1. Feux de route : 1
- 9.2. Feux de croisement : 1 incorporé au feu de route
- 9.3. Feux de position avant : 1 incorporé au feu de route
- 9.4. Feux rouge arrière : 1
- 9.5. Indicateurs de changement de direction :
  - 9.5.1. Avant : 2 indépendants
  - 9.5.2. Arrière : 2 indépendants
- 9.6. Feux stop : 1 incorporé au feu rouge
- 9.7. Eclairage de la plaque d'immatriculation : 1 indépendant
- 9.8. Dispositifs réfléchissants :
  - 9.8.1. Arrière : 1 indépendant

## 10. DIVERS

- 10.1. Accessoires :
  - 10.1.3. Rétroviseurs : 2
  - 10.1.4. Avertisseurs sonores : 1
  - 10.1.5. Dispositif antivol : oui, par immobilisation de la fourche avant
- 10.2. Marques d'identité :
  - 10.2.1. Emplacement de la plaque constructeur : sur le bas du cadre côté droit
  - 10.2.2. Emplacement de la trappe à froid du numéro d'identification : sur le tube en - T - support de la fourche avant
  - 10.2.3. Structure du numéro d'identification :  
SC 14 : type de la motocyclette  
4 000 001 : numéro dans la série du type
  - 10.2.4. Le numéro d'identification commence à :  
Version de base : 4 000 001 (production Japon),  
4 000 101 (production U.S.A.)  
Modèle avec compresseur électrique : 6 000 001 (production Japon),  
6 000 101 (production U.S.A.)
  - 10.2.5. Identification du moteur : le type et le numéro du moteur sont gravés sur le haut du carter côté droit.

## PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur, le 6.01.84 que le véhicule n° 6 000 003 à moteur n° 2 404 203 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série HONDA type SC 14 satisfait aux dispositions des articles R. 104, R. 169, R. 170 et R. 172 à R. 183 du code de la route et des arrêtés pris en application.

Montlhéry, le 13 janvier 1984  
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)  
Signé : CHAPUT

Vu et approuvé :  
Enregistré sous le n° AU-2478-83-00  
Paris, le 13 janvier 1984  
Pr. le Directeur Régional  
de l'Industrie et de la Recherche  
et par délégation  
Pr. l'Ingénieur des Mines  
Chef de la Division Automobiles  
L'Ingénieur divisionnaire des T.P.E. (Mines)  
Signé : MOYER

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné Monsieur Shoichi TANAKA, représentant dûment accrédité de HONDA MOTOR CO., Ltd, 27-8, 6-Chome, Jingumae, Shibuya-Ku, TOKYO 150 JAPON constructeur, et de HONDA OF AMERICA Mfg Inc., P.O. Box 420, 2400 U.S. Route 33, MARYSVILLE, OHIO, 43040 U.S.A., certifie :

a) Que le véhicule :

- 1. Genre : MOT 3
- 2. Marque : HONDA
- 3. Type : SC 14
- 4. Numéro d'ordre dans la série du type :

- 5. Carrosserie : SOLO
- 6. Source d'énergie : ES

est entièrement conforme au type décrit plus haut;

b) que ce véhicule sort de nos magasins le

pour être livré à

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire).

Fait à

le

Numéro d'immatriculation  
(A remplir par la préfecture)

Nota : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des Articles R. 54 à R. 62 et R. 69 à R. 81 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture,
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.

## ATTESTATION DE DÉDOUANEMENT

Vous, soussignés HONDA FRANCE, attestons que le véhicule dont les caractéristiques et le numéro dans la série du type figurant au certificat de conformité ci-dessus a été régulièrement mis à la consommation dans les conditions fixées par les lois et règlements douaniers français.

Dispense de visa accordée par décision n° 033 en date du 21 janvier 1974 du Directeur Général des Douanes et Droits Indirects.

